



Moissy, le 21 novembre 2020

Compte rendu de l'année 2020

Suite au contexte sanitaire lié à la pandémie de COVID, et les mesures prises par le gouvernement concernant les rassemblements, nous ne seront pas en mesure de tenir notre Assemblée Générale cette année. Cependant, pour vous tenir informé, vous trouverez ci-après les sujets que nous souhaitions vous présenter lors de l'assemblée.

Nombre d'adhérents :

124 adhérents ont été enregistrés cette année dans notre association, dont :

- 16 nouvelles personnes pour 14 départs par rapport à l'année dernière.
- Un départ en cours d'année pour mutation professionnelle. Sa caution ne lui a pas été rendue compte tenu de l'état du terrain.
- Un décès au mois de juin.

Suite des sujets abordés lors de l'assemblée générale 2019 :

- Pour rappel, après la fraude dont l'association a été victime l'année dernière, il avait été demandé à la mairie une subvention exceptionnelle permettant de payer une facture d'eau pour un montant de 1475€. Cette subvention a été votée en conseil municipal après les élections, et versée sur notre compte. Concernant le volet judiciaire de l'affaire, la police nous a répondu dans l'année qu'elle suivait toujours son cours (dernier appel courant octobre 2020).
- Suite au vol de matériel intervenu dans le local du bureau en décembre 2019, l'assurance a remboursé 315€ dans l'année.
- L'assurance a été également sollicitée pour que les jardiniers soient assurés lors des journées d'entretiens.
- Pour mémoire, il avait été voté lors de l'assemblée générale 2019 que l'allée principale des jardins soit dénommée au nom du co-fondateur France PRECIGOUT, et les autres allées par des noms de fleurs, ou d'arbres. Nous remercions Alain Charles pour avoir mis en œuvre cette disposition en s'occupant de la conception et de la mise en place des plaques « de rue » dans les allées.
- L'activité « miel » a été intégrée au compte d'exploitation de l'association que vous retrouverez dans la rubrique « présentation des comptes » de ce compte rendu.

Autres actions 2020:

- Avec le premier confinement, le planning des journées d'entretien a été chamboulé à plusieurs reprises, la majorité des adhérents ont joué le jeu. Nous les en remercions et saluons l'implication de tous les participants sur ces journées.
- Afin de limiter les dépenses d'eau qui représentent environ 60% des coûts de fonctionnement de l'association, le bureau s'est efforcé de faire la chasse aux gaspillages. Pour cela les temps d'accès ont été ajustés par rapport

à l'année dernière, des contrôles ont été effectués, et des courriers d'avertissemens ont été expédiés pour des comportements inadmissibles sur la gestion de l'eau. L'an prochain les contrôles de la bonne utilisation de l'eau seront accrus.

- Comme vous l'avez constaté cet été, de gros travaux ont eu lieu dans l'enceinte des jardins. La mairie, à qui appartient le terrain, a en effet décidé de raccorder nos locaux au réseau électrique de la ville.
- Dans le contexte sanitaire du mois de septembre, le forum des associations avait lieu cette année sur le complexe sportif des Maillettes. Idéalement placé à l'entrée du parc, notre stand a reçu une belle affluence pour acheter les productions locales, échanger sur l'association, ou pour s'inscrire sur la liste d'attente des nouveaux adhérents. Nous remercions les personnes qui ont participé aux préparatifs, à la tenue du stand, et qui ont données quelques contributions.

L'année prochaine nous renouvelerons l'appel au don de légumes initié cette année. Cela permettra de libérer certaines parcelles aujourd'hui cultivées tant bien que mal par le bureau (avec l'aide de quelques adhérents) et de pouvoir les confier à de nouveaux adhérents.

Vous trouverez le chiffre d'affaires réalisé dans la rubrique « présentation des comptes » de ce compte rendu.

- Le site internet des Jardins Moisséens (<https://jardins-moisseeens.webnode.fr/>) a été mis à jour cette année, vous y retrouverez notamment : l'actualité de l'association en complément des affichages habituels, des informations officielles (composition du bureau, tarifs, règlement intérieur, comptes rendus, publication des comptes depuis cet été...), des conseils, le formulaire pour les nouveaux adhérents, les offres partenaires éventuels. De même en tout début d'année le n° de téléphone 06 45 98 99 94 a été réactivé, et une nouvelle boîte mail (lesjardinsmoisseeens@gmail.com) a été mise en place, sur lesquels vous pouvez nous contacter.
- Cette année 13 rappels au règlement (courriers d'avertissemens) ont été effectués pour non respect de ce dernier, et 3 membres ont été exclus de l'association sur le dernier trimestre.

Présentation de comptes :

Après une fin d'année 2019 en découvert avec un solde de -640€ au 01/01/2020, nous devrions terminer l'année juste à l'équilibre :

- Au 31/10/2020, le solde de trésorerie est de 6 814€, dont 3 189€ bloqué sur le livret A. Ce montant correspond à celui des cautions, et n'est donc pas disponible pour le fonctionnement de l'association.
- Il reste donc 3 625€ en sachant qu'il y aura encore des dépenses à enregistrer pour finir l'année :
 - o Provision pour la dernière facture d'eau = 2 500€
 - o Provision pour l'achat d'un moteur (pour les labours) = 700€
 - o Provision pour les menues dépenses (fonctionnement, matériel électrique...) = 250€
- Le solde prévisionnel de fin d'année est donc estimé aux alentours de 200€

Nous notons qu'avec la gestion rigoureuse du bureau, la subvention de la mairie, les ventes de miel et de légumes (lors du Forum), l'annulation de la fête des Jardins, et le report de plusieurs dépenses comme le rachat des matériels volés en 2019 ou le remplacement d'équipement en fin de vie, nous devrions avoir économisé environs 4 000€ cette année qui auront permis de combler le découvert de l'an dernier, de couvrir le montant des cautions, et de démarrer la prochaine année avec un solde positif.

Focus sur l'activité miel :

Cette activité a rapporté 720€ cette année dans les comptes de l'association :

- Ventes aux adhérents : 570 €
- Ventes au Forum : 350 €
- Fond de roulement alloué à l'activité pour l'achat de consommable et de petit matériel : 200€

Focus sur le Forum des associations :

Cette activité a rapporté 422€ cette année dans les comptes de l'association.

- Ventes de légumes : 300 €
- Ventes de miel : 350 €
- Achats de semences, plants, terreau : 228€

BILAN DE TRÉSORERIE AU 31/10/20

	DEBIT	CREDIT
SOLDE AU 01/01/2020	639,48	
SUBVENTION MAIRIE		1 475,00
REMBOURSEMENT ASSURANCE SUITE VOL		314,90
COTISATIONS, (labours et fraisages compris)		8 450,00
VENTE FORUM DES ASSOCIATIONS		300,00
VENTE MIEL		920,00
FONDS DE ROULEMENT MIEL	200,00	
REMBOURSEMENT caution	25,00	
FRAIS POSTAUX	4,48	
ACHAT MATÉRIEL-Aménagements	395,12	
ACHAT MATÉRIEL-Débroussailleuse	414,60	
SEMCENCES-PLANTS-TERREAU pour forum des associations	228,00	
ESSENCE-Machines	275,81	
FRAIS BANCAIRES	74,83	
ASSURANCES	213,26	
EAU	1 608,00	
TÉLÉPHONE	139,89	
RESTAURATION-journée d'entretien	250,39	
DIVERS-fleurs-carnets cotisations-clefs	177,14	
Totaux	4 646,00	11 459,90
Solde au 31/10/20		6 813,90
Détail du solde		
Solde Livret A-cautions		3 188,78
Solde compte chèques		3 588,83
Fond de caisse		36,29

Réinscriptions :

Pour la prochaine année, les réinscriptions auront lieu à la maison des associations (place du souvenir) et non au local habituel sur les créneaux suivant :

- Lundi 18/01 de 14h00 à 16h00
- Jeudi 21/01 de 14h00 à 16h00
- Samedi 23/01 de 9h00 à 12h00

Nous vous prions de noter qu'il n'y a pas d'autre journée de réinscription prévue, et que tout adhérent non excusé n'ayant pas versé sa participation au plus tard sur cette dernière date, est susceptible de perdre le terrain qui lui était confié et de ne pas pouvoir ce réinscrire. Ce terrain pouvant être attribué à un nouvel adhérent dont les inscriptions ont lieu la semaine suivante.

Pour le moment, 15 personnes sont inscrites sur la liste d'attente des nouveaux adhérents, à qui nous attribuerons une demi-parcelle si nous en avons suffisamment disponibles.

Les tarifs 2021 sont les suivants :

- Demie parcelle = 40€
- Parcelle complète = 70€

- Labour = 20€ pour une petite parcelle, 35€ pour une grande.
 - Fraisage = 15€ pour une petite parcelle, 25€ pour une grande.
- Toute opération étant payable avant le début des travaux.

Veuillez noter que cette année la présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture de téléphone, internet...) lors de la réinscription sera obligatoire pour tous les adhérents, ainsi que la fourniture de deux enveloppes timbrées à vos noms et adresse.

Quelques rappels importants :

- L'eau des fontaines doit être utilisée uniquement après avoir vidé votre récupérateur d'eau, et ne doit pas servir à remplir les différentes cuves et bidons présents sur votre terrain.
- Pensez à bien fermer les portes de votre parking après le départ de la dernière voiture, afin d'éviter toute intrusion de personnes non autorisées dans nos jardins.
- Pour votre information, le SIVOM ne vient pas jusqu'aux Jardins Moisséens pour ramasser les poubelles. C'est la raison pour lesquelles nous vous demandons de prendre vos dispositions pour gérer vos déchets jusqu'à votre domicile. Il n'appartient pas aux membres du bureau de prendre en charge les poubelles de l'association jusqu'à leur domicile personnel.
- Toute personne à qui un terrain a été confié se doit de le cultiver, et de s'en charger elle-même. Cet adhérent peut toutefois se faire aider, mais uniquement en sa présence.
- Cette année des dégradations volontaires ont été constatées notamment sur des panneaux mis en place par le bureau. Pour rappel le bureau est bénévole et investit du temps (ainsi que l'argent de l'association du mieux possible) pour le bon fonctionnement des «Jardins Moisséens». Il est inadmissible d'en arriver là et des sanctions seront appliquées en cas de récidive.
- Pour le confort de tous, et surtout par respect pour la personne qui nettoie régulièrement les toilettes (un grand merci à Edith Leroux) veillez à laisser les toilettes propres après usage.
Cela n'a pas toujours été le cas cette année.

Appel à candidature :

Le bureau étant actuellement composé de 6 personnes, il reste quelques places de bénévole pour nous rejoindre. Si vous êtes intéressées pour nous accompagner dans la gestion de l'association, vous pouvez soumettre votre candidature par courrier ou par mail avant le 31.12.20.
Toute aide est la bienvenue.

De même si vous souhaitez nous poser des questions dans le cadre de ce compte rendu, vous pouvez nous les transmettre (en rappelant votre n° de parcelle) soit par courrier, soit sur notre boîte mail ou le déposer dans la boîte aux lettres devant le bureau du jardin avant le 31.12.20. Nous afficherons les réponses sur les panneaux habituels et les annexerons à ce compte rendu qui sera publié dans la rubrique « notre association » de notre site internet.

Le bureau